



DÉFI SCHIZOPHRÉNIE

BULLETIN OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE (SQS)

VOLUME 11 NUMÉRO 2

MARS-AVRIL 2006

Journée de sensibilisation à la schizophrénie à l'Assemblée nationale



Photo souvenir prise le 12 avril dernier. On reconnaît dans l'ordre habituel, en première rangée: Odette Beaudoin, présidente de la SQS, Diane Legault, coprésidente de la journée, Naima Abbadi, membre du Conseil d'administration de la SQS et Jean-Pierre Charbonneau, coprésident de la journée. En deuxième rangée: D^r Jean-Pierre Rodriguez, Ginette Comtois, Diane Thibault, France Bouthillette et D^r Luc Nicole, tous membres du CA de la SQS. N'apparaissent pas sur la photo mais étaient aussi présents à l'Assemblée nationale: Lucien Dupuis et Gérard Leduc, également membres de notre CA.

Le mercredi 12 avril dernier, la Société québécoise de la schizophrénie a tenu, pour une quatrième année consécutive, une *Journée de sensibilisation à la schizophrénie* à l'Assemblée nationale. Placée sous la coprésidence d'honneur de madame Diane Legault, députée de Chambly et Adjointe parlementaire au ministre de la Santé et des Services sociaux, et de monsieur Jean-Pierre Charbonneau, député de Borduas et Porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, la journée a donné lieu à des échanges très positifs qui, nous l'espérons, auront des suites qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie des personnes souffrant de schizophrénie, pour leur plus grand bien et celui de leur famille.

Quinze parlementaires et fonctionnaires des ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation et de la Justice avaient accepté notre invitation et se sont joints aux membres du Conseil d'administration de la SQS pour un repas pris en toute cordialité au Salon Johnson du Restaurant Le Parlementaire. Quatre dossiers importants ont été spécialement préparés pour cette occasion. Ce sont:

- La sécurité du revenu et les personnes atteintes de schizophrénie.

- L'accès à la meilleure médication pour toute personne souffrant de la maladie.
- L'importance du dépistage précoce de cette maladie et de développer des stratégies de sensibilisation dans les écoles.
- La déjudiciarisation des personnes atteintes de maladie mentale et la mise sur pied de tribunaux en santé mentale.

Nos invités ont tous reçu un dossier complet exposant les divers sujets qui ont été abordés au cours de la rencontre et présentant des recommandations pertinentes à chacun.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nos invités ont écouté les présentations des D^{rs} Jean-Pierre Rodriguez et Luc Nicole, ainsi que l'exposé de notre présidente Odette Beaudoin. Au-delà des présentations, les conversations informelles qui ont eu lieu tout au long du repas ont de plus été l'occasion, pour les membres du Conseil qui sont aussi des parents, d'exprimer la réalité d'un père ou d'une mère dont l'enfant est atteint de schizophrénie.

Comme à chaque visite à l'Assemblée nationale, un kiosque d'information avait été installé dans le hall principal de l'Hôtel du Parlement. Nous avons ainsi répondu à bien des demandes d'information et remis de la documentation.

SOMMAIRE

• Journée à l'Assemblée nationale	1
• Bourse d'encouragement aux études	2
• Appel de candidatures	3
• Dans la vie.....	3
• Temps d'attente en psychiatrie	4
• Dernière conférence de la saison	4
• Lettre d'amour à mon fils	5
• Informations relatives à RISPERDAL	5
• Nouveau programme à l'Hôpital Douglas	6
• Acquisitions	7
• In Memoriam	7

Bourses d'encouragement aux études 2006-2007

De nouveau cette année, **Eli Lilly Canada** a remis à la SQS un montant de 7000\$ devant servir à l'attribution de bourses d'encouragement aux études à des jeunes atteints de schizophrénie ou de troubles apparentés. **Eli Lilly** veut ainsi encourager et soutenir les réels et sérieux efforts faits par des jeunes qui veulent reprendre leur vie en main et poursuivre des études susceptibles de leur ouvrir les portes du marché du travail.

Le montant de chacune des bourses qui seront attribuées cette année sera variable et prendra en compte l'ensemble du dossier de chaque candidat et candidate. Le montant de chacune des bourses pouvant varier, le nombre de bourses accordées dépendra des divers montants qui seront alloués.

Un comité de sélection formé par la SQS étudiera chacun des dossiers qui auront été soumis dans les délais prescrits et les candidats et candidates pourront, dans certains cas, être appelés à rencontrer les membres du comité de sélection.

Les bourses pourront être attribuées soit pour la session d'automne ou celle d'hiver, soit pour l'une et l'autre sessions de l'année 2006-2007.

Critères d'éligibilité

2

Pour être éligible au concours, le candidat ou la candidate doit :

- Résider dans la province de Québec.
- Avoir reçu un diagnostic de schizophrénie ou d'un trouble psychotique apparenté.
- Recevoir un traitement médical, incluant une pharmacothérapie et un suivi psychiatrique.
- Soumettre sa candidature en fournissant les documents suivants:
 - Le formulaire de candidature dûment rempli.
 - Un texte expliquant sa motivation et son intérêt pour la formation envisagée. (Une à deux pages tapées à double interligne, maximum 500 mots).
 - Les références de deux (2) personnes qui auront rempli le formulaire de références, l'une d'entre elles devant être le médecin traitant, l'autre, une personne n'ayant aucun lien de parenté avec le candidat.
 - Une attestation du dernier niveau de scolarité complété.
 - Une brève description du programme prévu ou la présentation d'un plan de cours.
 - Un estimé des coûts et de la durée du programme d'études envisagé.



Autres conditions

- La formation doit être donnée par une institution accréditée qui offre, entre autres, des programmes de formation professionnelle, par un cégep ou une université. Les cours offerts sur internet ou à domicile ne sont pas admissibles.
- La formation envisagée doit faire partie de programmes d'études offerts à l'automne 2006, à l'hiver et/ou au printemps 2007. (Année scolaire 2006-2007)
- La **date limite** pour soumettre sa candidature au concours est le **vendredi 16 juin 2006**.
- Le récipiendaire devra présenter un rapport d'étape et un rapport final sur l'évolution de son projet de formation.

Modalités de participation

- Les formulaires de participation seront postés à toute personne qui en fera la demande à la SQS en composant le (514) 251-4000, poste 3400 ou le 1 866-888-2323, pour l'extérieur de Montréal.
- Les candidats seront rapidement avisés de la décision qui sera prise à leur sujet.
- L'argent sera remis en un ou plusieurs versements, après entente avec chacun des gagnants.



Nous remercions vivement Eli Lilly Canada de cette heureuse initiative et nous souhaitons *Bonne chance* à tous les participants!

Appel de candidatures

Le comité de mise en candidature de la SQS a pour mandat de recruter des candidats pour siéger au conseil d'administration de la Société et de soumettre à l'Assemblée des membres, pour élection, la liste des candidatures reçues. Dans le cadre de leur mandat, les membres du comité invitent toute personne membre de la SQS qui serait intéressée à offrir de son temps et sa collaboration pour assurer le développement de la Société et la réalisation de sa mission, à poser sa candidature.

Procédure

Pour soumettre votre candidature à un poste d'administrateur au sein du prochain conseil d'administration qui entrera en fonction après son élection par les membres présents lors de l'assemblée annuelle du mardi 13 juin prochain, vous devez compléter un bulletin de mise en candidature et le faire parvenir au bureau de la SQS, avant le mercredi 31 mai 2006.

Pour être éligible au conseil d'administration de la SQS, il faut être un membre en règle de la Société.

S'il n'y a pas plus de candidats que le nombre d'administrateurs à élire, les candidats soumis sont élus par acclamation.

Dans le cas où il y a plus de candidats que d'administrateurs à élire, il y a élection, selon les procédures en vigueur.

Les bulletins de mise en candidature, dûment complétés, doivent être expédiés, au plus tard le mercredi 31 mai 2006, à l'adresse suivante :

Comité de mise en candidature
Société québécoise de la schizophrénie
7401, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1N 3M5

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec le bureau de la SQS au (514) 251-4000, poste 3400 ou au 1 866 888-2323.

3

Dans la vie...

Chacun de nous est appelé au cours de sa vie à jouer une multitude de rôles. Au long de ce sinueux chemin qu'est notre existence, nous avons tous appris à être tout d'abord des enfants. On y découvre la joie, on y ressent nos peines. Ce rôle est la base de tous les autres, l'origine, car durant notre séjour sur cette terre, les expériences que nous vivons nous ramènent souvent à cette racine de notre vie. C'est dans ce rôle que doucement se trace notre destinée.

Plus tard, lorsqu'on est chanceux, on découvre un autre rôle, celui de parent. Ce nouveau rôle est un cadeau du ciel. Lorsqu'on accepte de jouer ce rôle, de s'y investir, on devient le gardien du seul trésor inestimable: la vie. On amorce ainsi l'éducation de ce petit être dans lequel notre sang circule, et qui respire le même air que nous. On lui apprend les valeurs que nous ont transmis nos parents, on lui apporte notre amour, nos émotions et toutes les choses propices à son développement. Tranquillement, notre rôle de parent devient celui de guide,

d'ami, et quelquefois de confident. On tisse une toile d'affection avec cet être si cher, si précieux à travers des centaines d'événements heureux et moins heureux...

Quelquefois, la maladie vient perturber ce cycle qu'on voudrait perpétuel. L'atroce réalité vient nous rappeler que nous ne sommes que des êtres de chair et de sang, dotés d'une âme qui nous est propre. Nous sommes des anges ayant pris un corps pour une courte période de temps sur cette terre. Un jour ou l'autre, notre corps et notre âme se dissocient et nous redevons à nouveau des anges.

Stéphanie, malgré le terrible choix que tu as fait, malgré l'acte définitif que tu as commis, tu demeures l'ange qui me guidera au Paradis, le jour venu... Que l'amour de tout ceux que tu as connus te mène à la paix et à la quiétude éternelle!

*Tes parents,
Louise et Jean,
ton frère Philippe*

*et tout ceux qui t'aiment
et pensent à toi.*

Temps d'attente en psychiatrie: une priorité de l'Association des psychiatres du Canada

Les raisons pour lesquelles des patients refusent de prendre leur médication sont complexes, mais fondamentalement, la résistance d'un individu à accepter de prendre «des pilules» n'est pas exclusive aux personnes souffrant de troubles psychotiques.

Dans un document publié conjointement avec le numéro de mars de *La Revue canadienne de psychiatrie*, l'Association des psychiatres du Canada (APC) soumet des recommandations précises quant aux points de repère acceptables par rapport aux temps d'attente. L'APC demande que les maladies mentales graves soient ajoutées à la liste des priorités des services de santé à l'égard desquels les services de santé provinciaux garantiront l'accès dans des temps raisonnables.

Le premier ministre, Stephen Harper, a promis d'agir rapidement pour faire en sorte que les temps d'attente pour certains services de santé essentiels soient réduits.

«Malheureusement, les services de soins psychiatriques ne figurent pas sur la liste pour l'instant. La disponibilité de services de santé en temps opportun est un sujet qui préoccupe au plus au point 20% des Canadiens qui peuvent s'attendre à avoir besoin de services de soins psychiatriques au cours de leur vie», de préciser le Dr Donald Milliken, président de l'APC, lorsque les recommandations ont été rendues publiques.

La discussion sur les temps d'attente est limitée aux chirurgies de restauration des

hanches, des genoux et des yeux, ainsi qu'à des traitements spécialisés de certains cancers.

«Toutefois, l'accent mis sur l'accès à certaines procédures chirurgicales voile le fait que l'accès aux soins pour les maladies mentales graves est beaucoup plus difficile.»

«Pourtant, les maladies mentales non traitées ont des conséquences tout aussi importantes, voire même plus néfastes, pour un individu. À l'heure actuelle, plus que tout autre groupe de maladie, les maladies mentales donnent lieu à des invalidités graves; en outre, nous savons que plus de 90% des 4000 personnes qui se suicident au Canada chaque année étaient déjà atteintes d'une ou de plusieurs maladies mentales», de conclure le Dr Milliken.

«Si les délais de services de santé sont en général difficiles, ils le sont d'autant plus dans le cas des soins psychiatriques, peut-on lire dans le document de l'APC. Pour la plupart d'entre nous, l'inquiétude de "perdre la tête" est la chose la plus invalidante qui puisse nous arriver. Voilà pourquoi, aujourd'hui, l'Association des psychiatres du Canada préconise l'adoption d'une série de points de repère reliés

aux temps d'attente dans les cas de maladies mentales graves.»

Un consensus fondé sur des preuves raisonnables en clinique a été établi au sein de l'APC lui permettant d'identifier certaines maladies et conditions, dites «sentinelles», pour lesquelles il convient de plafonner les temps d'attente. Elles comprennent: la première période d'une psychose, la manie aiguë, l'hypomanie, la maladie post-partum et les dépressions graves unipolaires et bipolaires.

L'APC croit que si les services provinciaux peuvent relever le défi de garantir le meilleur accès aux services pour ces conditions et selon les points de repère identifiés, le système de la santé mentale dans son ensemble sera plus accessible aux Canadiens souffrant d'autres maladies mentales.

**Lien à l'énoncé de politique
sur les délais d'attentes:**

[www.cpa-apc.org/French_Site/publications/
Position_Papers/2006-1pp-fr.pdf](http://www.cpa-apc.org/French_Site/publications/Position_Papers/2006-1pp-fr.pdf)

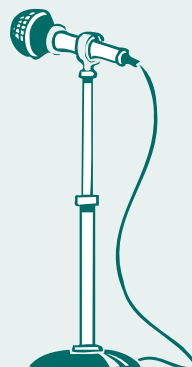


Dernière conférence de la saison

Le mardi 9 mai 2006, 19h30

«Génétique et schizophrénie»

Dr Ridha Joobar, M.D., Ph.D.
Psychiatre, Hôpital Douglas



Nous vous rappelons
que les conférences
ont lieu au

7401, rue Hochelaga
pavillon Lahaise, 1^{er} étage,
salle de conférence no 1.

Lettre d'amour à mon fils schizophrène

L'affection mutuelle entre nous ne fait pas de doute, je crois que tu en conviendras. Du mieux que j'ai pu, je te l'ai manifestée de mille manières, pas toujours de la façon que tu l'aurais souhaité, j'en conviens, mais dans mon cœur c'est d'amour pour toi qu'il s'est toujours agi. Je profite de cette période de l'année où l'on célèbre l'amour pour te raconter la semaine que je viens de consacrer à tenter, mais en vain, de te faire soigner puisque, même si tu es loin, on m'a donné la preuve que ta maladie, la schizophrénie, à nouveau t'a pris la tête dans son étau infernal et qu'elle te fait cruellement souffrir.

Entre le dimanche 5 février et aujourd'hui, je n'ai eu de cesse de contacter toutes les ressources qui peuvent et doivent te venir en aide puisque tu es un citoyen de plein droit. Tout le monde dit vouloir aider: psychiatre, infirmière, policier, intervenant, avocat, parent, voisin, ami... Sauf que chacun se bute à un mur, parfois hélas se cache derrière. Ce mur c'est celui de la loi P-38, une loi aveugle et mal foutue que tu ne connais sans doute pas mais qui permet à tous les intervenants sans exception de se

renvoyer la balle et de laisser une personne comme toi, cent autres aussi, dans l'isolement et la souffrance, dans le délire, dans l'éventualité d'attenter à leur vie ou à celle d'autrui et dans la honte de vivre comme des bêtes traquées. Une loi qui permet de laisser un parent, cent parents, mille aidant naturels dans une inquiétude morbide, dans la peur d'être victime d'un geste fou, dans l'impuissance totale face à un système immonde¹. Il n'y a aucun moyen de te venir en aide.

Bien sûr, tu ne collabores pas mais je puis comprendre: tu as vu les effets de cette maladie chez ta sœur jumelle alors tu refuses qu'elle soit en toi et, plus encore, tu ne veux pas qu'elle affecte, qu'elle effleure même ta fille de trois ans. Le plus beau geste d'amour pour toi que je voudrais tant poser serait de te convaincre de te faire soigner, seul chemin, cahoteux peut-être mais réel vers le bonheur et un certain épanouissement personnel. En attendant ce jour que j'appelle de tous mes vœux et de toutes mes prières, il me faut compter sur le système pour t'aider. Mais comment faire? Le tunnel dans lequel nous sommes emprisonnés tous les deux est d'une noirceur qui me fait d'autant plus mal que je sais que c'est la noirceur qui réveille tes démons. Il n'y a aucune lumière au bout de ce tunnel. Médication

et support psychosocial peuvent te redonner vie, je le sais et je vais continuer à lutter pour que tu y aies accès un jour. C'est le plus beau geste d'amour que je puisse faire pour toi, mon fils.

Pour te rassurer, cette semaine j'ai tout mis dans la balance: j'ai crié à l'aide, j'ai fait des aller-retour d'une ressource à l'autre, j'ai parlé de mon amour pour toi, ta sœur et mes autres enfants, je n'ai pas caché les stigmates de ton vécu douloureux, j'ai rappelé ta dignité, ta valeur d'être humain, ton droit absolu à être soigné au bon moment, j'ai fait appel à la compassion et à l'humanisme des intervenants. Rien n'a fonctionné, le plateau de la balance a continué de pencher du côté de la loi. C'est dur, tu sais, de rééquilibrer les choses dans une société qui a sacrifié ses repères éthiques au profit de la technoscience, de la compétitivité, de l'enrichissement individuel mais je vais continuer, avec d'autres, d'y travailler parce que je t'aime, mon fils.

Ton père,
Jean Forest

New Richmond, le 11 février 2006

1. Dans le sens où Paul Chamberland l'emploie dans *En nouvelle barbarie*, p. 13, TYPO Essai 2006

Informations relatives à RISPERDAL CONSTA et RISPERDAL M-TAB

Nous avons récemment été avisés que depuis le 1^{er} février 2006, Janssen-Ortho a réduit le prix de RISPERDAL CONSTA, un antipsychotique injectable à action prolongée. Les nouveaux prix sont indiqués ci-dessous. Il est à noter que le coût couvre deux semaines de traitement, une injection agissant pendant deux semaines.

Présentement, RISPERDAL CONSTAS est remboursé, sous certaines conditions, par les régimes provinciaux d'assurance médicaments de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse. Il n'est pas remboursé dans les autres provinces.

Concentration	Prix actuel	Nouveau prix	Réduction
25 mg	243,00\$	184,48\$	58\$ (24%)
37,5 mg	364,50\$	260,91\$	103\$ (28%)
50 mg	486,00\$	330,46\$	155\$ (32%)

Janssen-Ortho nous a également avisés que les comprimés de RISPERDAL M-TAB à 3 mg et 4 mg ont été approuvés par Santé Canada. Ces comprimés ont d'abord été disponibles uniquement en faible concentration (0,5 mg, 1 mg et 2 mg). Toutes les concentrations de RISPERDAL M-TAB sont remboursées par le régime d'assurance-maladie du Québec et la plupart des régi-

mes privés d'assurance médicaments. Les concentrations de 3 mg et 4 mg ont été ajoutées à la liste de médicaments de la province le 8 février 2006.

Pour plus d'information,
parlez-en à votre médecin.

Nouveau programme à l'Hôpital Douglas

La **Clinique d'évaluation des jeunes à risque** (CAYR - *Clinic for Assessment of Youth at Risk*) est une initiative de *Recherche clinique* qui a pour objectif principal de prévenir le début d'une psychose. Alors qu'il est maintenant possible d'identifier les individus qui sont à « haut risque » de développer un trouble psychotique, seulement 30-40% de ces individus vont éventuellement développer un trouble psychotique. Les objectifs principaux consistent à explorer les facteurs qui augmentent le risque, savoir pourquoi certains individus en sont protégés et quelles sont les méthodes psychologiques les plus efficaces et sécuritaires ou autres traitements pouvant prévenir le développement de psychoses.

L'équipe composée de psychologues et de psychiatres offre un service d'évaluations approfondies ainsi qu'un suivi étroit des facteurs de risques psychotiques. De plus, elle offre de l'éducation et du support aux individus affectés ainsi qu'à leur famille. Les évaluations initiales peuvent être complétées dans un endroit privilégié par le client ou par l'individu qui a référé le client. La direction du programme est présentement à relocaliser le programme dans un lieu mieux centralisé afin qu'il soit accessible à tous.

Les individus âgés entre 14 et 30 ans qui vivent des symptômes psychotiques atténués ou brefs, ou qui ont un historique familial d'antécédents psychotiques et un déclin de leur fonctionnement au cours des cinq dernières années sont éligibles pour participer au programme CAYR.

Cette nouvelle initiative fait partie du *Programme d'évaluation, d'intervention et de prévention des psychoses* (PEPP-Montréal) qui est géré et financé par l'Hôpital Douglas. Ce dernier service vient en aide aux individus qui souffrent déjà d'un trouble psychotique (trouble bipolaire ou trouble psychotique non-affectif) en offrant un traitement psychosocial et médical aux clients ainsi qu'un soutien à leur famille. Aussi, si une psychose se développe chez un des clients de CAYR, les traitements pourront être donnés sans délai puisqu'ils auront immédiatement accès aux autres services de PEPP-Montréal.



Les critères d'éligibilité au programme sont:

- être âgé entre 14 et 30 ans;
- être capable de s'exprimer en français ou en anglais;
- chercher de l'aide pour un problème de santé mentale;
- présenter l'un des critères suivants (a, b ou c):
 - a) Éprouver des symptômes psychotiques atténués
Les symptômes psychotiques atténués peuvent se traduire par des illusions (percevoir des ombres fugaces, entendre des voix, avoir l'impression que quelqu'un nous suit, parle de nous, etc.) sans toutefois en avoir l'entière conviction.
 - b) Éprouver de brefs symptômes psychotiques
Les symptômes psychotiques brefs se caractérisent par de vrais délires (fausses croyances ou idées bizarres, paranoïaques ou grandioses) ou des hallucinations de moins de sept jours.
 - c) Avoir un historique familial d'antécédents psychotiques et une dégradation des aptitudes
Dans ce cas, les deux critères suivants doivent être remplis:
 1. La présence d'un trouble psychotique dans la famille proche (schizophrénie ou trouble bipolaire psychotique);
 2. Une dégradation évidente des aptitudes dans un ou plusieurs domaines au cours des cinq dernières années (par exemple, au niveau social, professionnel, scolaire ou des soins personnels).

Sont exclus:

- les clients qui ont reçu un traitement à base d'un médicament anti-psychotique (neuroleptique) pendant plus de 7 jours au cours de leur vie (ex.: Risperidone (Risperdal), Olanzapine (Zyprexa), Quetiapine (Seroquel), Clozapine (Clozaril), Haloperidol (Haldol), etc.);
- les clients qui souffrent d'un trouble neurologique, d'une lésion cérébrale, d'épilepsie, d'un retard mental ou d'un abus sévère de drogues.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter directement la coordonnatrice CAYR au **(514) 761-6131, poste 3381**, ou au **(514) 888-4453** (PEPP-Montréal).

Nouvelles acquisitions

au Centre de documentation SQS

Denis Payette, Responsable



Ailleurs – L'enfer de la schizophrénie. 2005. Éditions de Mortagne. Rachel Gagnon. 345 p.

Ailleurs raconte l'histoire de Rubby, une jeune fille qui souffre de schizophrénie, étrange maladie qui se distingue, entre autres choses, par des hallucinations auditives et visuelles. Dans le cas de notre héroïne, c'est la Grande Gueule – la G.G. pour les intimes – qui bousillera sa vie. Sa hargne et ses propos blessants épuisent Rubby, minent son moral et se gravent en lettres de feu sur son cœur, la gardant captive d'une existence où s'entremêlent différentes réalités.

Ce récit n'appartient pas à proprement parler à la fiction: c'est un document humain et bouleversant qui ne saurait laisser personne indifférent. Rubby lutte de toutes ses forces pour s'en sortir. Brillante, talentueuse, hypersensible, elle veut simplement vivre... Vivre comme tout le monde, comme avant... Malgré ses efforts et sa volonté, sa vie se transforme en une lente descente aux enfers. Le combat qu'elle mène est majeur, les enjeux pouvant conduire à la mort ou ailleurs... Un roman coup de poing... Un roman coup de cœur...

Rachel Gagnon est agente des services correctionnels du Québec depuis 25 ans. Elle a travaillé 18 ans dans le département de psychiatrie du centre de détention Tanguay. Elle nous livre ici un témoignage brutal et touchant. L'auteure a croisé de nombreuses Rubby dans l'exercice de ses fonctions; elle les a côtoyées jour après jour, les a aimées, soignées, protégées d'elles-mêmes. Grâce à ce livre, Rachel Gagnon souhaite nous faire connaître le quotidien de tous ces gens cruellement frappés par la maladie mentale, nous amener dans leur réalité, Ailleurs...

La famille – Ses enjeux et son évolution. 2001. Éditions Nouvelles. Paul-André Gagné – Jean-Guy Petitpas. 71 p.

L'évocation de la famille soulève des émotions et des souvenirs divers. Les étapes de la vie sont indissociables de la famille. Nous verrons toutes les mutations et les changements qu'elle subit. Sa composition, sa longévité, ses règles nous aideront à mieux comprendre les effets de ces changements sur l'ensemble de la société et dans nos organisations.

Psychoses: l'offre de l'analyste. 1999. GIFRIC. Willy Apollon. 262 p.

Tout en restant tributaire des avancées de Freud et de Lacan, l'approche théorique et clinique développée par Apollon tient son originalité, son ingéniosité et sa force, d'avoir fait apparaître ce qui faisait l'impasse du traitement de la psychose: il fallait sortir d'une conception déficitaire de la psy-

chose où le point de référence demeurait la névrose posée comme «normalité», conception qui faisait du psychotique un sujet à qui il manquait quelque chose d'essentiel, le Nom-du-Père et le refoulement qu'il permet.

Traiter la psychose. 1990. GIFRIC. Willy Apollon – Danielle Bergeron – Lucie Cantin. 413 p.
Nous constatons à l'expérience que contrairement à l'enseignement officiel dominant et aux préjugés les plus tenaces, la psychose se traite par la psychanalyse à condition de faire subir à la clinique psychanalytique les transformations théoriques et techniques nécessaires sans rien concéder sur la rigueur de l'invention de Freud. Nous croyons avoir réussi ce pari, de rendre possible le traitement de patients psychotiques en pleine ville, dans une maison ouverte, sans aucun autre moyen que la règle éthique reconnue par tous et à laquelle chacun est soumis. Willy Apollon

Qu'est-ce que la schizophrénie? 2004. DUNOD. Nicolas Georgieff. 128 p.

Cet ouvrage montre comment la psychologie scientifique contemporaine, notamment sous la forme des sciences cognitives, explore à son tour le champ de la conscience, de l'identité et de la vie relationnelle, et renouvelle les hypothèses psychopathologiques.

Vaincre le stress. 1997. Éditions Nouvelles. Denis Boucher. 144 p.

Savez-vous que pour vaincre le stress, vous devez modifier vos comportements et définir les moyens qui vous mèneront à la recherche de solutions?

Pour cela, vous devez comprendre que le stress provient de votre perception des événements et remettre en cause votre façon d'agir et de réfléchir tant sur le plan personnel qu'organisationnel. Ce livre s'adresse aux personnes qui désirent maîtriser leur stress personnel. Il est aussi destiné aux responsables d'organisations concernées par la gestion du stress organisationnel.



Composition et rôle de l'équipe de soins pendant l'hospitalisation du patient et après sa sortie de l'hôpital. 2005. Conférence présentée à la Société québécoise de la schizophrénie (SQS). Conférencière: Lorraine Paradis, Infirmière. 1 heure 10 minutes. (8 novembre)

L'impact sur la famille de la schizophrénie chez un proche. 2005. Conférence présentée à la Société québécoise de la schizophrénie (SQS). Conférencier: Dr Michel Messier, psychiatre. 1 heure 43 minutes. (13 décembre)

Un œil sur l'impôt. 2006. Conférence présentée à la Société québécoise de la schizophrénie (SQS). Conférencier: M. Rosaire Loyer. 1 heure 15 minutes. (10 janvier)



Santé mentale au Québec. 2005. Volume XXX. Numéro 2 – Automne 2005. 358 p.

Dossier: Le soutien social
Le soutien social peut-il reprendre sa juste place dans la problématique de la santé mentale?

Schizophrenia Bulletin. Octobre 2005. Volume 31 Numéro 4. : 793-977.

Contents
Environment and Schizophrenia: Schizophrenia and Urbanicity: A Major Environmental Influence – Conditional on Genetic Risk
Genes and Schizophrenia: Is the Dysbindin Gene (DTNBP1) a Susceptibility Gene for Schizophrenia?

7

In Memoriam

À la mémoire de

Guy Samson

Gisèle Samson
Marcel Samson
ont offert un don à

la Société québécoise de la
schizophrénie

**Nous les remercions de leur
générosité et offrons nos plus
sincères condoléances à**

Monsieur Sylvain Samson

In Memoriam

Société québécoise de la schizophrénie

Notre mission

- Offrir aide, information, soutien, ressources et accompagnement aux familles et aux proches des personnes souffrant de schizophrénie, ou présentant des symptômes s'apparentant à la schizophrénie.
- Sensibiliser et éduquer le public sur la schizophrénie.
- Combattre la méconnaissance de cette maladie ainsi que les mythes et stigmates sociaux qui y sont rattachés.
- Défendre les intérêts et les droits des familles dont un proche est atteint de schizophrénie, ou présentant des symptômes s'apparentant à la schizophrénie, et promouvoir le développement de politiques et services visant le mieux-être de ces personnes, celui de leur famille et de leurs proches.
- Soutenir la recherche sur les causes et le traitement de la schizophrénie.

Conseil d'administration 2005-2006

M^e Odette Beaudoin Présidente
 Gérard Leduc Vice-président
 Mireille Héroux, MBA Secrétaire-trésorier
 Naima Abbadi, Ph. D., MBA
 France Bouthillette
 Ginette Comtois, M.Ps.
 Lucien Dupuis
 Dr Luc Nicole, M.D., M.Sc., FRCP(C)
 Lyne Ouellette, M.Ps.
 Dr Jean-Pierre Rodriguez, M.D., FRCP(C)
 Diane Thibault, C.d'A.A.

Personnel

Micheline Dion Directrice générale
 Christian Boulay Conseiller,
 Services aux membres
 Suzanne Morand Secrétaire de direction
 Denis Payette Agent de soutien adm.

Défi schizophrénie — Bulletin officiel de la Société québécoise de la schizophrénie (SQS).
 Publié six fois par année.

Éditeur

Société québécoise de la schizophrénie
 7401, rue Hochelaga
 Montréal (Québec) H1N 3M5
 Téléphone: (514) 251-4000 poste 3400
 Ligne sans frais au Québec: 1-866-888-2323
 Télécopieur: (514) 251-6347
 Courriel: info@schizophrénie.qc.ca
 Site internet: www.schizophrénie.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliothèque Nationale du Canada.
 ISSN1203-9233. ©Tous droits réservés 1996,
 Les éditions SQS.

La reproduction des articles publiés dans **Défi schizophrénie** est autorisée en autant que la source soit indiquée.

Société québécoise de la schizophrénie

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom _____ Prénom _____
 Profession et/ou occupation _____
 Adresse _____
 Ville _____ Province _____ Code postal _____
 Tél. résidence _____ Tél. bureau _____
 Signature _____ Date _____

Je suis: père/mère frère/sœur conjoint(e) ami(e) d'une personne atteinte de schizophrénie
 intervenant(e) en santé mentale une personne atteinte de schizophrénie

Je désire recevoir le courrier sans identification de la SQS

Montant de la cotisation 10 \$ cotisation individuelle
 15 \$ cotisation familiale

Pour la cotisation familiale, veuillez indiquer le nombre de personnes et le nom de chacune d'elles domiciliées à la même adresse qui seront membres de la SQS.

Nombre _____ Noms _____

DON

Je veux appuyer la mission de la SQS par un don de: _____ \$

Reçu pour usage fiscal

Signature _____ Date _____

Ci-joint mon chèque au montant total de _____ \$ libellé à l'ordre de la **Société québécoise de la schizophrénie (SQS)**.

Société québécoise de la schizophrénie

7401, rue Hochelaga
 Montréal (Québec) H1N 3M5
 (514) 251-4000 poste 3400 / 1-866-888-2323

Numéro d'enregistrement: 893880682RR0001

La Société québécoise de la schizophrénie (SQS) est membre de
 la Société canadienne de la schizophrénie (SCS)
 l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Montréal (ACSM)
 l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP)

La SQS remercie de leur appui

L'Agence de développement de Réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

La Fondation EJLB
 The EJLB Foundation

Hôpital
 Louis-H. Lafontaine Université de Montréal

Lilly

JANSSEN-ORTHO

AstraZeneca

Pfizer

NOVARTIS